



SERVICE DE COLLECTES AUX PROFESSIONNELS

LES ORDURES MÉNAGÈRES





En attendant une nouvelle solution, il est possible de déposer le polystyrène et les cagettes avec les ordures menagères.

LES CARTONS



LES CARTONS DOIVENT ÊTRE PLIÉS ET APLATIS AVANT D'ÊTRE DÉPOSÉS DANS LE CONTENEUR.

LE VERRE

Période Collecte (matin)

Du 14 octobre au dimanche de Pâques

Du lundi de Pâques au 9 juin et du 23 septembre au 13 octobre

Du 10 juin au 22 septembre

Collecte (matin)

Lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche

LES BACS À VERRE DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉS À LA COLLECTE LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE PASSAGE, ET RENTRÉS APRÈS LA COLLECTE.

Pour se procurer un bac, contactez le Pôle Environnement.



CANDILLARGUES - LA GRANDE MOTTE LANSARGUES - MAUGUIO CARNON MUDAISON - PALAVAS-LES-FLOTS SAINT-AUNÈS - VALERGUES

LES ORDURES MÉNAGÈRES LES EMBALLAGES RECYCLABLES LES CARTONS LE PAPIER LE VERRE

Ils doivent être apportés aux points d'apport volontaire. En dehors des heures de passage du service de collecte du verre, des points d'apport volontaire sont à votre disposition. Il est également possible de déposer gratuitement les cartons dans les déchèteries dédiées aux professionnels.





